

SECTION 1 : IDENTIFICATION**1.1. Identifiant du produit**

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : WPC

1.2. Utilisation prévue du produit

Utilisation de la substance/du mélange : Construction

1.3. Nom, adresse et téléphone de la partie responsable**Entreprise**

CPG International LLC.

888 North Keyser Ave

Scranton, PA, 18504

570-558-8000

www.AZEK.com

Fabricant

CPG Building Products LLC 894 Prarie Avenue

Wilmington, OH 45177

1-800-307-7780

1.4. Numéro de téléphone d'urgence

570-558-8000

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGER**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Ce produit, tel qu'il est expédié, est un matériau fini, non classé et considéré comme un article. Cependant, les risques ci-dessous s'appliquent lorsque le matériau est traité et que de la poussière peut être générée (par exemple, lors du découpage, du sciage, etc.).

Classification SGH-US**

Comb. Dust	H232
Resp. Sens. 1	H334
Skin Sens. 1	H317
Carc. 1A	H350
STOT SE 3	H335
STOT RE 1	H372

Texte intégral des Phrases H : voir la section 16

2.2. Éléments d'étiquetage Étiquetage du SGH-US****Pictogrammes de danger (SGH-US)**

GHS07

GHS08

Mention d'avertissement (SGH-US)

: Danger

Mentions de danger (SGH-US)

: H232 - Peut s'enflammer spontanément au contact de l'air.

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée.

H334 - Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 - Peut irriter les voies respiratoires.

H350 - Peut provoquer le cancer.

H372 - Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P264 - Se laver les mains, les avant-bras et les autres parties exposées soigneusement après manipulation. P270 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Conseils de prudence généraux (SGH-US)

WPC

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284 - [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. P302+P352 - En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau.
P304+P340 - En cas d'inhalation : transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P308+P313 - En cas d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin. P312 - Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
P321 - Traitement spécifique (voir section 4 sur cette étiquette).
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. P342+P311 - En cas de symptômes respiratoires : appeler un centre antipoison ou un médecin. P363 - Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P405 - Garder sous clef.
P501 - Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

2.3. Autres risques

Les opérations de découpage, de sciage, de meulage ou d'autres opérations générant des poussières peuvent soulever des particules nuisibles susceptibles de provoquer une irritation mécanique de la peau, des yeux ou des voies respiratoires, de l'asthme ou des affections chroniques. Prendre les mesures nécessaires pour limiter la production de poussières et respecter les réglementations en vigueur

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-US)

Aucune donnée disponible

SECTION 3 : COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

3.1. Substance

Sans objet

3.2. Mélange*

Nom	Identifiant du produit	%
Ingrédient propriétaire #1*	Propriétaire	45 - 51
Ingrédient propriétaire #2*	Propriétaire	18 - 34
Ingrédient propriétaire #3*	Propriétaire	0,1 - 16
Ingrédient propriétaire #4*	Propriétaire	11,7 - 14,4
Ingrédient propriétaire #5*	Propriétaire	2,25 - 4
Ingrédient propriétaire #6*	Propriétaire	1,04 - 1,28

*Les composants de ce mélange sont incorporés dans une matrice polymère et ne sont pas disponibles dans les conditions normales d'utilisation et de traitement. L'identité chimique spécifique et/ou le pourcentage exact (concentration) de la composition n'ont pas été divulgués au titre du secret industriel [29 CFR 1910.1200]. Texte intégral des Phrases H : voir la section 16

SECTION 4 : PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Généralités : Ne jamais rien administrer par voie orale à une personne inconsciente. Consulter un médecin en cas de malaise (montrer l'étiquette si possible).

WPC

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

Inhalation : En cas d'exposition aux poussières provenant du traitement et dépassant la limite d'exposition permise : en utilisant une protection respiratoire appropriée, déplacer immédiatement la personne exposée à l'air frais. Encourager la personne exposée à tousser, cracher et se moucher pour éliminer la poussière. Appeler immédiatement un centre antipoison, un médecin ou un service médical d'urgence.

Contact avec la peau : En cas d'exposition aux poussières provenant du traitement : Consulter un médecin si l'irritation se développe ou persiste. Enlever les vêtements contaminés. Arroser la zone impactée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.

Contact oculaire : En cas d'exposition aux poussières provenant du traitement : Rincer soigneusement à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si c'est faisable facilement. Consulter un médecin si la douleur, le clignement des yeux ou la rougeur persistent.

Ingestion : En cas d'exposition aux poussières provenant du traitement et dépassant la limite d'exposition permise : Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/blessures : Le produit final peut présenter des arêtes tranchantes. En cas d'exposition aux poussières provenant du traitement : peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Sensibilisation cutanée. Peut provoquer le cancer. Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Symptômes/blessures en cas d'inhalation : En cas d'exposition aux poussières provenant du traitement et dépassant la limite d'exposition permise : étournements, toux, sensation de brûlures dans la gorge accompagnée d'une sensation de constriction du larynx et d'une difficulté à respirer. Peut aggraver l'asthme.

Symptômes/blessures en cas de contact avec la peau : En cas d'exposition aux poussières provenant du traitement : rougeur, douleur, gonflement, démangeaison, brûlure, sécheresse et dermatite.

Symptômes/blessures en cas de contact avec les yeux : En cas d'exposition aux poussières provenant du traitement : le contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique.

Symptômes/blessures en cas d'ingestion : En cas d'exposition aux poussières provenant du traitement : irritation gastro-intestinale si une grande quantité a été ingérée.

Symptômes chroniques : En cas de production de poussières respirables, une exposition répétée par inhalation peut provoquer un cancer ou une maladie pulmonaire.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Consulter un médecin en cas de malaise (montrer l'étiquette si possible).

SECTION 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu environnant.

Moyens d'extinction inappropriés : Ne pas utiliser de jet d'eau puissant. L'utilisation d'un jet d'eau puissant peut propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risque d'incendie : Poussière combustible.

Risque d'explosion : Risque d'explosion de poussières dans l'air. L'accumulation et la dispersion de poussières en présence d'une source d'inflammation peuvent

provoquer une explosion de poussières combustibles sur le site. Maintenir les niveaux de poussière au minimum et suivre les réglementations en vigueur.

Réactivité : Aucune réaction dangereuse ne se produit dans des conditions normales.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution en cas d'incendie : Faire preuve de prudence en cas de lutte contre un incendie chimique.

Instructions de lutte contre l'incendie : Utiliser de l'eau pulvérisée ou en brouillard pour refroidir les conteneurs exposés.

Protection pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone d'incendie sans l'équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire.

Autres informations : Risque d'explosion de poussières.

SECTION 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ne pas respirer les poussières. Ne pas laisser la poussière rentrer en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éliminer les sources d'inflammation. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et d'autres sources

WPC

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

d'inflammation. Il est interdit de fumer.

6.1.1. Pour les individus

Équipement de protection : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel non indispensable.

6.1.2. Pour les intervenants en cas d'urgence

Équipement de protection : Équiper l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Procédures d'urgence : Ventiler la zone. Dès son arrivée sur les lieux, le premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses sur le site, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'assistance d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent sur le site.

6.2. Précautions environnementales

Ne pas laisser le produit pénétrer dans les égouts ou les voies d'eau publique.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement : Éviter la production de poussières lors du nettoyage des déversements. Balayer ou aspirer le produit pour le récupérer.

Méthodes de nettoyage : Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets en toute sécurité. Le nettoyage à l'aspirateur est privilégié. Si le balayage est nécessaire, utiliser un dépoussiérant. Utiliser un aspirateur antidéflagrant pour le nettoyage, avec un filtre approprié. Ne pas mélanger avec d'autres matériaux. Contacter les autorités compétentes en cas de déversement.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 8, « Contrôle de l'exposition et protection individuelle ». Voir la section 13, « Considérations relatives à l'élimination ».

SECTION 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires en cas de traitement : Éviter la production de poussière. Les poussières de produit issues du traitement sont combustibles. L'accumulation et la dispersion de poussières en présence d'une source d'inflammation peuvent provoquer une explosion de poussières combustibles sur le site. Maintenir les niveaux de poussière au minimum et suivre les réglementations en vigueur. Le produit final peut présenter des arêtes tranchantes. Risque de brûlures thermiques au contact du produit en fusion.

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Se laver les mains et les autres parties exposées à l'eau et au savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Éviter le contact de la poussière avec les yeux, la peau et les vêtements. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières. Éviter de produire ou de répandre de la poussière. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues et de surfaces chaudes. Il est interdit de fumer.

Mesures d'hygiène : Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Se laver les mains et les autres parties exposées à l'eau et au savon doux avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques : Respecter les réglementations applicables. Éviter de produire ou de répandre de la poussière. Utiliser des appareils électriques, de ventilation et d'éclairage antidéflagrants. Respecter les procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique.

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart des matériaux incompatibles.

Produits incompatibles : Acides forts, bases fortes, oxydants forts.

7.3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Construction

SECTION 8 : CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

**Ce produit, tel qu'il est expédié, est un matériau fini, non classé et considéré comme un article. Cependant, les limites d'exposition ci-dessous s'appliquent lorsque le matériau est traité et que de la poussière peut être générée (par exemple, lors du découpage, du sciage, etc.).

WPC

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

*Les composants de ce mélange sont incorporés dans une matrice polymère et ne sont pas disponibles dans les conditions normales d'utilisation et de traitement. Les valeurs limites d'exposition ci-dessous s'appliquent aux composants individuels lorsqu'ils ne sont pas liés sous forme de poussière.

Pour les substances énumérées dans la section 3 qui ne sont pas listées ici, aucune limite d'exposition n'a été établie par le fabricant, le fournisseur, l'importateur ou l'agence consultative appropriée, notamment : ACGIH (TLV), AIHA (WEEL), NIOSH (REL) ou OSHA (PEL).

Ingrédient propriétaire #1**		
USA ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	10 mg/m ³
USA NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	10 mg/m ³ (poussières totales) 5 mg/m ³ (poussières respirables)
USA OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	15 mg/m ³ (poussières totales) 5 mg/m ³ (fraction respirable)
Ingrédient propriétaire #5 *		
USA NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	10 mg/m ³ (poussières totales) 5 mg/m ³ (poussières respirables)
USA OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m ³)	15 mg/m ³ (poussières totales) 5 mg/m ³ (fraction respirable)
Ingrédient propriétaire #4*		
USA ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	2 mg/m ³ (particules ne contenant pas d'amiante et <1 % silice cristalline, fraction respirable)
USA ACGIH	Catégorie chimique ACGIH	Non classable comme cancérigène pour l'homme, ne contient pas de fibres d'amiante
USA NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	2 mg/m ³ (ne contenant pas d'amiante et <1 % de poussière respirable de quartz)
USA IDLH	US IDLH (mg/m ³)	1 000 mg/m ³ (ne contenant pas d'amiante et <1 % de quartz)
Ingrédient propriétaire #6 *		
USA NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	10 mg/m ³ (poussières totales) 5 mg/m ³ (poussières respirables)
Poussière propriétaire		
USA NIOSH	NIOSH REL (TWA) (mg/m ³)	1 mg/m ³

8.1. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Veiller à ce que toutes les réglementations nationales/locales soient respectées. Des bassins oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles à proximité immédiate de tout lieu d'exposition potentielle à la poussière. Utiliser un équipement antidéflagrant. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Respecter les procédures de mise à la terre appropriées pour éviter l'électricité statique. Utiliser une ventilation locale par aspiration ou par dilution générale ou d'autres méthodes de suppression pour maintenir les niveaux de poussière en dessous des limites d'exposition. Les équipements électriques doivent être équipés de dispositifs de dépoussiérage appropriés. Il est recommandé que tous les équipements de contrôle des poussières, tels que la ventilation locale par aspiration et les systèmes de transport de matériaux impliqués dans la manipulation de ce produit, contiennent des événements de décharge d'explosion ou un système de suppression d'explosion, ou encore un environnement appauvri en oxygène.

WPC

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

Équipements de protection individuelle

: Lunettes de sécurité. Gants. Lorsque la ventilation du local est insuffisante : porter un équipement de protection respiratoire. Vêtements de protection. Lunettes de protection.



Matériaux des vêtements de protection

: Matériaux et tissus résistant aux produits chimiques. Si nécessaire, porter des vêtements de protection lors de la manipulation de plaques chaudes ou fondues.

Protection des mains

: Pour la manipulation de plaques chaudes ou fondues, porter des gants isolés. Sinon, porter des gants de travail.

Protection des yeux

: Lunettes de protection chimique ou lunettes de sécurité.

Protection de la peau et du corps

: Porter des vêtements de protection appropriés.

Protection respiratoire

: Utiliser un respirateur à épuration d'air ou à adduction d'air approuvé par le NIOSH lorsque les concentrations de poussières en suspension dans l'air risquent de dépasser les limites d'exposition.

Contrôle de l'exposition des consommateurs

: Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

Autres informations

: Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation.

SECTION 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Solide
Odeur	: Aucune
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Eau : Aucune
Coefficient de partage : N-Octanol/Eau	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations Aucune information supplémentaire n'est disponible

SECTION 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité : Aucune réaction dangereuse ne se produit dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique : Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage (voir section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses : Aucun danger de polymérisation.

WPC

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

10.4. Conditions à éviter : Températures extrêmement hautes ou basses. Matériaux incompatibles. En cas de production de poussière : étincelles, chaleur, flamme nue et autres sources d'ignition.

10.5. Matériaux incompatibles : Acides forts, bases fortes, oxydants forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux : Oxydes de carbone (CO, CO₂). Gaz toxiques. Oxydes métalliques.

SECTION 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Les composants de ce mélange sont incorporés dans une matrice polymère et ne sont pas disponibles dans les conditions normales d'utilisation et de traitement. Les valeurs ci-dessous s'appliquent aux composants individuels lorsqu'ils ne sont pas liés sous forme de poussière.

Toxicité aiguë : Non classée

Ingrédient propriétaire #3*	
LD50 chez le rat par voie orale	> 8 000 mg/kg
Ingrédient propriétaire #1*	
LD50 chez le rat par voie orale	> 5 000 mg/kg
LD50 chez le lapin par voie cutanée	> 2 000 mg/kg
LC50 chez le rat par inhalation	> 5 800 mg/m ³ (durée d'exposition : 4 h)
Ingrédient propriétaire #5*	
LD50 chez le rat par voie orale	> 10 g/kg
LD50 chez le lapin par voie cutanée	> 2 000 mg/kg
Ingrédient propriétaire #6*	
LD50 chez le rat par voie orale	> 2 000 mg/kg

Corrosion/irritation cutanée : Non classée

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classée

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classée

Cancérogénicité : Peut provoquer le cancer.

Ingrédient propriétaire #3*	
Groupe CIRC	3
Ingrédient propriétaire #4*	
Groupe CIRC	3
Statut du programme national de toxicologie (NTP)	Preuves de cancérogénicité, douzième rapport - Points à l'examen.
Poussière propriétaire	
Groupe CIRC	1
Statut du programme national de toxicologie (NTP)	Cancérogènes connus pour l'homme.
Liste des agents cancérogènes de l'OSHA Hazard Communication	Figure dans la liste des agents cancérogènes de l'OSHA Hazard Communication.

Toxicité pour la reproduction : Non classée

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/blessures en cas d'inhalation : En cas d'exposition aux poussières provenant du traitement : Éternuements, toux, sensation de brûlures dans la gorge accompagnée d'une sensation de constriction du larynx et d'une difficulté à respirer. Peut aggraver l'asthme.

Symptômes/blessures en cas de contact avec la peau : En cas d'exposition aux poussières provenant du traitement : Rougeur, douleur, gonflement, démangeaison, brûlure, sécheresse et dermatite.

Symptômes/blessures en cas de contact avec les yeux : En cas d'exposition aux poussières provenant du traitement : Le

WPC

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

contact de la poussière avec les yeux peut provoquer une irritation mécanique.

Symptômes/blessures en cas d'ingestion : En cas d'exposition aux poussières provenant du traitement : Irritation gastro-intestinale si une grande quantité a été ingérée.

Symptômes chroniques : En cas de production de poussières respirables, une exposition répétée par inhalation peut provoquer un cancer ou une maladie pulmonaire.

SECTION 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

*Les composants de ce mélange sont incorporés dans une matrice polymère et ne sont pas disponibles dans les conditions normales d'utilisation et de traitement. Les valeurs ci-dessous s'appliquent aux composants individuels lorsqu'ils ne sont pas liés sous forme de poussière.

Écologie - Généralités : Non classé.

Ingrédient propriétaire #4*	
LC50 chez le poisson 1	> 100 g/l (Durée d'exposition : 96 h - Espèce : Brachydanio rerio [semi-statique])

12.2. Persistance et dégradabilité

WPC	
Persistance et dégradabilité	Non établie.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

WPC	
Potentiel de bioaccumulation	Non établie.
Ingrédient propriétaire #5*	
Log Pow	1,2
Ingrédient propriétaire #4*	
BCF chez le poisson 1	(pas de bioaccumulation connue)

12.4. Mobilité dans le sol Aucune information supplémentaire disponible

12.5. Autres effets indésirables

Autres informations : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas éliminer dans les canalisations d'égout ; éliminer ce produit et son récipient de manière sûre.

Recommandations pour l'élimination des déchets : Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

Informations complémentaires : Le récipient peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuer à respecter toutes les précautions.

Écologie - Déchets : Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. En accord avec le DOT Non réglementé pour le transport

14.2. En accord avec l'IMDG Non réglementé pour le transport

14.3. En accord avec l'IATA Non réglementé pour le transport

SECTION 15 : INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementation fédérale américaine

WPC	
SARA Section 311/312 Classes de danger	Risque immédiat (aigu) pour la santé Risque sanitaire différé (chronique)
Ingrédient propriétaire #3	
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis	
Ingrédient propriétaire #1	

WPC

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis
Ingrédient propriétaire #2
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis
Ingrédient propriétaire #5
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis
Ingrédient propriétaire #4
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis
Ingrédient propriétaire #6
Inscrit à l'inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) des États-Unis

15.2 Réglementation gouvernementale américaine

Ingrédient propriétaire #3
U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Long Term U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Short Term
Ingrédient propriétaire #1
U.S. - Idaho - Occupational Exposure Limits - TWAs RTK - U.S. - Massachusetts - Right To Know List U.S. - Michigan - Occupational Exposure Limits - TWAs U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List U.S. - Minnesota - Permissible Exposure Limits - TWAs RTK - U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List U.S. - New York - Occupational Exposure Limits - TWAs U.S. - North Dakota - Air Pollutants - Guideline Concentrations - 8-Hour U.S. - Oregon - Permissible Exposure Limits - TWAs RTK - U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List U.S. - Tennessee - Occupational Exposure Limits - TWAs U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Long Term U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Short Term U.S. - Vermont - Permissible Exposure Limits - TWAs U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - STELs U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - TWAs
Ingrédient propriétaire #5
U.S. - Connecticut - Hazardous Air Pollutants - HLVs (30 min) U.S. - Connecticut - Hazardous Air Pollutants - HLVs (8 hr) U.S. - Idaho - Occupational Exposure Limits - TWAs RTK - U.S. - Massachusetts - Right To Know List U.S. - Michigan - Occupational Exposure Limits - TWAs U.S. - Minnesota - Chemicals of High Concern U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List U.S. - Minnesota - Permissible Exposure Limits - TWAs U.S. - New Hampshire - Regulated Toxic Air Pollutants - Ambient Air Levels (AALs) - 24-Hour U.S. - New Hampshire - Regulated Toxic Air Pollutants - Ambient Air Levels (AALs) - Annual RTK - U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List U.S. - New York - Occupational Exposure Limits - TWAs U.S. - Oregon - Permissible Exposure Limits - TWAs RTK - U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) - Environmental Hazard List RTK - U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List U.S. - Tennessee - Occupational Exposure Limits - TWAs U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Long Term U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Short Term U.S. - Vermont - Permissible Exposure Limits - TWAs U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - STELs U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - TWAs

WPC

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

Ingrédient propriétaire #4
U.S. - Idaho - Occupational Exposure Limits - Mineral Dusts RTK - U.S. - Massachusetts - Right To Know List U.S. - Michigan - Occupational Exposure Limits - TWAs U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List U.S. - Minnesota - Permissible Exposure Limits - TWAs U.S. - New Hampshire - Regulated Toxic Air Pollutants - Ambient Air Levels (AALs) - 24-Hour U.S. - New Hampshire - Regulated Toxic Air Pollutants - Ambient Air Levels (AALs) - Annual RTK - U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List U.S. - New Jersey - Special Health Hazards Substances List U.S. - New York - Occupational Exposure Limits - Mineral Dusts U.S. - New York - Occupational Exposure Limits - TWAs U.S. - North Dakota - Air Pollutants - Guideline Concentrations - 8-Hour U.S. - Oregon - Permissible Exposure Limits - Mineral Dusts RTK - U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List U.S. - Tennessee - Occupational Exposure Limits - TWAs U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Long Term U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Short Term U.S. - Vermont - Permissible Exposure Limits - STELs U.S. - Vermont - Permissible Exposure Limits - TWAs U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - STELs U.S. - Washington - Permissible Exposure Limits - TWAs U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 25 Feet to Less Than 40 Feet U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 40 Feet to Less Than 75 Feet U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights 75 Feet or Greater U.S. - Wisconsin - Hazardous Air Contaminants - All Sources - Emissions From Stack Heights Less Than 25 Feet
Ingrédient propriétaire #6
U.S. - Idaho - Occupational Exposure Limits - TWAs RTK - U.S. - Massachusetts - Right To Know List U.S. - Michigan - Occupational Exposure Limits - TWAs U.S. - Minnesota - Hazardous Substance List U.S. - Oregon - Permissible Exposure Limits - TWAs U.S. - Tennessee - Occupational Exposure Limits - TWAs U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Long Term U.S. - Texas - Effects Screening Levels - Short Term U.S. - Vermont - Permissible Exposure Limits - TWAs

SECTION 16 : AUTRES INFORMATIONS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION OU DE DERNIÈRE RÉVISION

Date de révision	: 11/02/2015
Sources de données	: Ce document a été préparé conformément aux exigences de la FDS de la norme OSHA Hazard Communication Standard 29 CFR 1910.1200.
Autres informations	: Se référer à la norme NFPA 654, Standard for the Prevention of Fire and Dust Explosions from the Manufacturing, Processing, and Handling of Combustible Particulate Solids, pour obtenir des instructions sur la manipulation sûre du produit.

Version intégrale des phrases du SGH :

Carc. 1A	Cancérogénicité Catégorie 1A
Comb. Dust	Poussières combustibles
Resp. Sens. 1	Sensibilisation respiratoire Catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée Catégorie 1
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) Catégorie 3

WPC

Fiche de données de sécurité

Selon le Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Lundi 26 mars 2012 / Règles et réglementations

H232	Peut s'enflammer spontanément au contact de l'air.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H350	Peut provoquer le cancer.
H372	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et sont destinées à décrire le produit dans le seul but de répondre aux exigences en matière de santé, de sécurité et d'environnement. Elles ne sauraient être interprétées comme une quelconque garantie du produit.

FDS US (SGH HazCom)